



Objet : État de situation sur la COVID-19 (coronavirus)

La Prairie, le 13 mars 2020 – À la suite de la conférence de presse tenue le 13 mars par le premier ministre du Québec, monsieur François Legault, et d'une communication reçue du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, voici des informations plus précises au sujet de la COVID-19 (coronavirus).

Fermeture des établissements

Tous les établissements scolaires de la Commission scolaire des Grandes-Seigneuries (CSDGS) seront fermés au moins du lundi 16 mars au vendredi 27 mars 2020. De ce fait, les activités prévues par tous les organismes n'auront pas lieu dans nos établissements.

Des précisions quant aux centres administratifs vous seront communiquées ultérieurement.

Rassemblements de 250 personnes et plus à l'intérieur d'une même salle

Les directions de nos établissements ont reçu comme indications que la participation et l'organisation à des événements sportifs, culturels ou autres (par exemple : compétitions sportives, spectacles, événements bénéfiques) doivent être annulés si plus de 250 personnes sont attendues dans une même salle, et ce, jusqu'à nouvel ordre.

Voyages personnels futurs

Nous vous rappelons que le premier ministre du Québec, monsieur François Legault, a recommandé hier, le 12 mars, aux employés de la fonction publique de ne pas voyager à l'extérieur du pays au cours des semaines à venir. Nous en sommes à vérifier si la période de 14 jours d'isolement préventif serait rémunérée ou non, dans le cas d'un employé qui fait le choix de quitter pour un voyage personnel au cours des semaines à venir. Nous vous reviendrons à ce sujet ultérieurement.

Actuellement, la CSDGS recommande à tous les employés de ne pas planifier (ou d'annuler si tel était le cas) tout voyage à l'étranger jusqu'à nouvel ordre.

Voyages scolaires

Étant donné que les employés du réseau de l'éducation ne peuvent plus participer à des voyages professionnels jusqu'à nouvel ordre, tous les voyages scolaires à l'étranger devant se tenir d'ici la fin juillet pour des élèves de la CSDGS sont annulés. *Les parents sont invités à vérifier auprès de leurs assureurs les modalités d'annulation prévues à leur police d'assurance.*

Services de garde

Les services de garde en milieu scolaire sont fermés au moins du 16 mars au 27 mars 2020. Pour les parents œuvrant dans le milieu de la santé ou dans les services essentiels qui seront déterminés par le gouvernement, nous communiquerons les modalités d'accès à un service de garde dès que nous recevrons les directives ministérielles à cet effet.

Modalités pour récupérer les effets personnels dans les établissements

Les directions des établissements communiqueront les modalités à cet effet sous peu.

COMMUNICATION



Commission scolaire
des Grandes-Seigneuries

Pour plus de renseignements

La CSDGS suit de près l'évolution de la COVID-19 (coronavirus), et cela, de concert avec les autorités gouvernementales, soit le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), l'Organisation de sécurité civile du Québec (OSCQ) ainsi que le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES).

Comme mentionné dans une précédente correspondance, pour en savoir davantage sur le coronavirus, notamment les mesures d'hygiène habituelles à favoriser à titre de prévention, consultez le : quebec.ca/coronavirus

Toute personne qui pense être atteinte de la COVID-19 ou qui souhaite obtenir des renseignements à ce sujet est invitée à joindre Info-Santé 811. Pour toute question en lien avec le coronavirus, la population peut composer le 1 877 644-4545.

Les mises à jour quotidiennes du MSSS sont disponibles à l'adresse suivante :

<https://msss.gouv.qc.ca/professionnels/maladies-infectieuses/coronavirus-2019-ncov/>

Vous pourrez aussi prendre connaissance de l'évolution de la situation de notre commission scolaire par l'entremise des médias habituels, soit le site Web et la page Facebook de la CSDGS.

La CSDGS a à cœur d'offrir des milieux d'apprentissage sains et sécuritaires pour chaque personne, c'est pourquoi elle encourage l'ensemble des élèves et du personnel à adopter et à transmettre ces mesures d'hygiène afin de prévenir la propagation du virus.

Nous vous remercions de votre habituelle et précieuse collaboration,

La Direction générale